

**Consigne pour les élèves inscrits au Service des dîneurs ou Service de garde  
(PAVILLON ACADÉMIE)**

**DÎNER EXCEPTIONNELLEMENT À L'EXTÉRIEUR  
SÉCURITÉ DE NOS ENFANT**

Par mesure de sécurité et afin de contrôler les absences des enfants sur l'heure du dîner du pavillon 2 (Académie), nous vous demandons de nous **faire parvenir par courriel**, à l'adresse de l'école, [Deuxrives@csrs.qc.ca](mailto:Deuxrives@csrs.qc.ca), votre autorisation pour qu'on lui permette de quitter l'école sur l'heure du dîner avant 7 h 45.

- Pas de message dans l'agenda;
- Pas de message sur papier;
- SEULEMENT, courriel à l'école : [Deuxrives@csrs.qc.ca](mailto:Deuxrives@csrs.qc.ca)

Ainsi, l'information est distribuée au personnel concerné, ainsi cette méthode est beaucoup plus sécuritaire pour vos enfants.

**AUCUN ÉCOLIER NE PEUT PRENDRE L'INITIATIVE DE QUITTER L'ÉCOLE LE MIDI  
SANS L'AUTORISATION PAR COURRIEL DU PARENT**